



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA RECTRICE DE REGION ACADEMIQUE DE GUADELOUPE RECTRICE D'ACADEMIE CHANCELIERE DES UNIVERSITES DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 14 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

ARRETE

Article 1 : les professeurs certifiés classe normale dont les noms suivent, inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 2022 pour l'accès à l'échelon 9.

Nom d'usage	Prénom	Affectation
ANNA CAPOU	Darrye	CLG Sadi Carnot Pointe-à-Pitre
BAGGHI	Jean-Marc	Université des Antilles Pointe-à-Pitre
BARBIER	Elodie	CLG Saint-John Perse Pointe-à-Pitre
BEAUPIERRE	Marquise	LGT Droit de l'Homme Petit-Bourg
CELLIER	Bastien	CLG Félix Eboué Petit - Bourg
DEMARE	Julia	CLG Rémy Nainsouta Saint-Claude
FAVREAU	Anne-Cécile	CLG Edmond Bambuck Gosier
FORMERY	Marion	LGT Gerville Réache Basse-Terre
JOSEPH-THEODORE	Daniel	CLG Mont des Accords Saint-Martin
LAPOUSSIN	Franciska	
LAWRENCE	Diane	Lycée Hôtelier Gosier

MAISONNEUVE	Elodie	CLG Mont des Accords Saint-Martin
MERIL	Chantal	CLG Maurice Satineau Baie-Mahault
MONROSE	Michelle	Université des Antilles Pointe-à-Pitre
NATHOU	Nathalie	CLG Alexandre Isaac Les Abymes
PETIT	Jean-Baptiste	CLG Florette Morandl Morne-à-l'Eau
PETRIS	Rosely	CLG Alexandre Isaac Les Abymes
PETRO	Bruno	Lycée Chevalier de Saint-Georges Les Abymes
RAMPERSAD-RAMTHAL	Jean-Louis	CLG Bois Rada Sainte-Rose
RZEPKA	Benjamin	CLG Front de Mer Pointe-à-Pitre
TRILLAUD	Marie-Claude	CLG Mont des accords Saint-Martin

Article 2 : Le classement de chacun des intéressés fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Article 3 : Le présent arrêté est publié sur le site internet de l'académie (https://www.ac-guadeloupe.fr/ressources_humaines/gestion_administrative_personnels/personnels_denseignement_deducation_).

Les Abymes, le 15 mai 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Chef de la Division des
Personnels Enseignants du 2nd Degré



Frantz EVUORT